|  |  |
| --- | --- |
|  | Garanto_ohne_Zeilen |

**Rejet de la LE-OFDF**

Chers membres de Garanto,

Vous avez probablement entendu parler de la décision préliminaire de la CER-N prise à une courte majorité. La Commission de l’économie du Conseil national (CER-N) recommande de rejeter la LE-OFDF. C’est avec surprise que nous prenons connaissance de cette décision préliminaire, mais c’est le parlement qui décide.

Suite à d’âpres et longues négociations ces derniers mois, nous avons obtenu des mesures pour améliorer la sécurité juridique dans la situation actuellement compliquée. La suite des événements en cas de renvoi de la LE-OFDF est pour l’instant inconnue. Nous vous tiendrons au courant et continuerons à nous engager avec force pour vous, vos droits et la participation des syndicats ! Nous voulons la sécurité juridique et des engagements clairs pour le maintien de bonnes conditions de travail des catégories de personnel concernées.

Avec nos meilleures salutations

Sarah Wyss, présidente centrale